

Lettre de mission de la personne ressource au numérique du Collège Épiscopal SAINT ANDRÉ



Au Collège Episcopal Saint André, le pilotage des usages du numérique éducatif est assuré par le comité de pilotage du numérique en collaboration avec le conseil pédagogique et sous l'autorité du chef d'établissement. Ce comité de pilotage est constitué de la personne ressource au numérique (PRN), du référent numérique (RN), de l'Administrateur du Système d'Information de l'établissement et de toute autre personne désignée par le chef d'établissement.

Missions

- Assurer le rôle de conseiller technique informatique auprès du chef d'établissement (projets numériques, investissement, renouvellement, maintenance) ;
- assurer le rôle de correspondant privilégié de la communauté éducative de l'établissement ;
- assurer le rôle de coordonnateur technique des opérations de maintenance entre les différents intervenants.

Activités

1. Assistance/Maintenance

- qualifier et prioriser les demandes d'assistance et de maintenance
- signaler tout dysfonctionnement lié à l'équipement informatique selon les protocoles définis,
- résoudre ponctuellement les demandes d'assistance et de maintenance en l'absence du technicien informatique de l'établissement à partir de fiches de procédures : réinitialiser l'accès au réseau, remplacer le petit matériel (clavier, souris, câble ...), réinitialiser les mots de passe ...,
- transférer aux interlocuteurs compétents les demandes d'intervention ou d'incidents ;
- assister le technicien informatique de l'établissement pour mettre en relation les différents intervenants sur la maintenance informatique : équipes du rectorat (Dsi/Dane), collectivité, intervenant extérieur ;
- suivre l'avancement des demandes d'intervention, des déclarations d'incidents.

2. Services pédagogiques

- assister le technicien informatique de l'établissement, si nécessaire, dans la gestion des comptes utilisateurs sur la partie pédagogique de l'établissement ;
- assister le technicien informatique de l'établissement pour mettre en place les outils pédagogiques validés par l'Administrateur informatique de l'établissement, DSI, la Dane et/ou les collectivités ;

3. Veille technologie

- dans le cadre des actions définies par le comité de pilotage du numérique, en relation avec les équipes du rectorat (Dsi/Dane) et de la collectivité :
 - étudier les nouveaux projets numériques,
 - expérimenter des services numériques pédagogiques.

4. Administratif / Sécurité informatique

- en relation avec le technicien informatique de l'établissement, l'accompagner dans le suivi des commandes et l'inventaire informatique ;
- assister le technicien informatique de l'établissement et l'équipe de direction dans les relations avec les prestataires extérieurs ;
- rendre compte de son activité au comité de pilotage numérique de l'établissement ;
- être le contact du responsable sécurité système d'information (RSSI) de l'académie en cas d'incident de sécurité sur le réseau pédagogique.

5. Enquêtes / Évaluations

- assister l'équipe de direction dans la réponse aux enquêtes nationales (ETIC, EvaluENT...);
- participer à la mise en œuvre des évaluations nationales (PISA, ICILS, etc.)

Interlocuteurs

- équipe pédagogique de l'établissement, équipe administrative, référent numérique de l'établissement, le technicien informatique de l'établissement et l'administrateur informatique de l'établissement
- intervenants extérieurs (prestataire maintenance, prestataire en charge d'équipements numériques pédagogiques)
- services de la collectivité services du rectorat (DSI et Dane)

Suivi des activités

À l'issue de l'année scolaire, un entretien avec le chef d'établissement accompagnera la rédaction du rapport d'activité de l'année écoulée.

La mission de personne ressource au numérique (PRN) est confiée pour l'année scolaire <ANNÉE> à <Nom> <Prénom>, et pour une durée d'un an. La reconduction dans la mission est soumise à validation par le chef d'établissement

Rémunération

<NOMBRE> Indemnités pour Mission Particulière seront attribuées au référent numérique pour l'année scolaire <ANNÉE>

À Colmar, le

Le chef d'établissement

La personne ressource au numérique de l'établissement